

INSCRIPTIONS

A l'école primaire de Fresnay-le-Comte et Meslay-le-Vidame

Année scolaire 2026/2027

Pour l'inscription de votre enfant né en 2023 ou les nouveaux arrivants, à l'école de primaire de Fresnay-le-Comte et Meslay-le-Vidame, vous devez :

- L'inscrire auprès de la mairie de Fresnay-le-Comte à partir du 2 mars 2026 : Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 19h ou sur rendez-vous le mardi (8h30 à 17h), le jeudi (8h30 à 17h) et le vendredi (8h30 à 12h30), au 02 37 26 61 05 ou secretariat@sirpfresnaymeslay.fr.

Merci de prévoir les documents suivants : Livret de famille, justificatif de domicile, pour les parents divorcés et ou séparés, un extrait du jugement précisant l'identité de l'autorité parentale en charge de l'enfant et le carnet de santé (document attestant que votre enfant a eu les [vaccinations obligatoires](#) pour son âge ou justifie d'une contre-indication), certificat de radiation (le cas échéant).

- Prendre rendez-vous après l'inscription en mairie (un certificat d'inscription vous sera remis pour l'école), avec la Directrice Mme TRESSOU, à partir du 27 avril, au 02 37 26 50 55 (ec-mat-fresnay-lecomte-28@ac-orleans-tours.fr) afin de rencontrer le personnel, de visiter l'école et d'échanger sur son fonctionnement.